

Pourquoi Georges Ibrahim Abdallah reste-t-il incarcéré ?

- Actualité politique internationale - Europe -

Publication date: vendredi 11 janvier 2013

Description:

Ce militant révolutionnaire, accusé de terrorisme, condamné à la prison à vie en 1987, aurait pu bénéficier d'une liberté conditionnelle en 1999. Il est enfermé depuis vingt-huit ans.

Georges Ibrahim Abdallah vient d'entrer dans sa vingt-neuvième année de détention. Qui le sait ?

Pierre Barbancey,

Pourquoi Georges Ibrahim Abdallah reste-t-il incarcéré ?

in L'Humanité du 25 octobre 2012

Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés

[Libérez Georges Ibrahim Abdallah]

Ce militant révolutionnaire, accusé de terrorisme, condamné à la prison à vie en 1987, aurait pu bénéficier d'une liberté conditionnelle en 1999. Il est enfermé depuis vingt-huit ans.

Georges Ibrahim Abdallah vient d'entrer dans sa vingt-neuvième année de détention. Qui le sait ? Ce militant politique aurait pu bénéficier d'une liberté conditionnelle depuis 1999. Celle-ci lui est toujours refusée. Huit demandes de libération ont été déposées. Toutes ont été refusées par une justice française dite indépendante. Toute sauf une. C'était en 2003. Cette année-là, le tribunal de Pau a statué à son bénéfice. C'était compter sans les pressions extérieures. Notamment celle des États-Unis, partie civile dans ce dossier puisqu'un de ses « diplomates » avait été abattu.

Diplomate ? Un membre du service de renseignements militaires américains, dont l'administration tout entière était vouée au soutien aux crimes israéliens au Liban et au Proche-Orient, dont le rôle était la traque des progressistes libanais et palestiniens.

Mardi 23 octobre 2012, Georges Ibrahim Abdallah est repassé devant un tribunal. Accompagné de son avocat, Jacques Vergès, il a reformulé une demande de libération. « Pas pour des raisons humanitaires. Simplement par justice », explique Suzanne Le Manceau, membre du collectif Île-de-France pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah, qui lui a rendu visite, mercredi 24 octobre, à la prison de Lannemezan.

« **C'est un militant debout** »

S'il croupit toujours dans des geôles françaises, si on ne lui reconnaît pas le statut de prisonnier politique (la démocratie française ne veut pas admettre qu'elle emprisonne des personnes pour délits d'opinions) c'est parce que Georges ne fait pas acte de contrition. « **Il y a toujours eu un refus parce qu'on lui reproche de ne pas renier ce qu'il a fait. Pourtant, que je sache, la repentance n'est pas inscrite dans le Code pénal** », s'insurge Suzanne Le Manceau. « C'est un militant debout, dit-elle. Il a énoncé ses idées qui n'ont pas changé depuis son procès de 1987. Il a parlé du Liban et de son engagement politique. Pour lui, ce qui est important est que le gouvernement français fait tout pour effacer la mémoire d'un militant révolutionnaire et, par voie de conséquence, d'une période révolutionnaire, celle des années 1970-1980. Il tient à son identité politique. Il n'est pas question pour lui de gommer la mémoire de la lutte révolutionnaire qui a existé à cette époque. »

Militant, intellectuel, Georges Ibrahim Abdallah l'était et l'est toujours. Il lit beaucoup, s'informe des événements géopolitiques. « Il reçoit énormément de courrier de toutes parts ? », se réjouit Suzanne Le Manceau. La lutte pour sa libération continue en France. De nombreux comités se sont créés, en région parisienne, à Bordeaux, à Toulouse et surtout dans le bassin minier du Nord. Deux municipalités dirigées par le PCF, Grenay et Calonne, ont fait de Georges Ibrahim Abdallah leur citoyen d'honneur. Georges Ibrahim Abdallah est abonné à l'Humanité. Du fond de sa cellule, il a tenu à faire passer un message aux lecteurs de l'Huma : « **La lutte continue.** »

Pierre Barbancey,

in L'Humanité du 25 octobre 2012